

TERMES DE RÉFÉRENCE : Appel d’offres pour la fourniture et la livraison de kits de clôture destinés aux sites maraîchers de Zabout et Baouda
Projet HAGUINA – CLTF/PAM

1. Contexte et justification

Dans le cadre du projet HAGUINA, financé par le Programme Alimentaire Mondial, l'OHDEL accompagne les réfugiés soudanais et les communautés hôtes vulnérables de la province du Sila afin de renforcer leur sécurité alimentaire, leur résilience et leurs moyens d'existence.

L'amendement du projet prévoit l'aménagement de quatre hectares de sites maraîchers, répartis entre Zabout et Baouda. Afin de protéger ces espaces contre la divagation des animaux et de sécuriser les productions, l'OHDEL prévoit l'acquisition de kits de clôture grillagée.

Le présent appel d'offres porte uniquement sur la fourniture et la livraison des équipements. Les travaux de pose et d'installation ne font pas partie du marché.

2. Objet de l'appel d'offres

Le présent appel d'offres vise à sélectionner un fournisseur qualifié pour fournir et livrer les équipements nécessaires à la clôture de 1 600 mètres linéaires de sites maraîchers, répartis comme suit :

- 800 mètres linéaires à Zabout ;
- 800 mètres linéaires à Baouda.

Le marché est constitué d'un lot unique et indivisible.

3. Spécifications techniques et quantités

N°	Désignation et spécifications techniques minimales	Unité	Quantité
1	Grillage galvanisé de 1,50 m de hauteur, mailles de 60 × 60 mm, diamètre du fil d'au moins 1,8 mm et galvanisation d'au moins 96 g/m². Chaque rouleau devra mesurer 25 m, peser au moins 23 kg et présenter des mailles et extrémités correctement tressées.	Rouleau de 25 m	64
2	Profilé UPN 80 en acier, neuf, droit, sans corrosion ni déformation.	Barre de 6 m	172
3	Ciment CPJ 42,5, conditionné en sacs d'origine de 50 kg, non éventrés, sans humidité ni prise en masse. La marque, le fabricant et la date de production devront être clairement lisibles.	Sac de 50 kg	75
4	Fil tendeur galvanisé, neuf, résistant à la traction et à la corrosion. Le soumissionnaire précisera le diamètre et le poids du rouleau.	Rouleau de 100 m	32

Toutes les fournitures devront être neuves, de bonne qualité et conformes aux caractéristiques indiquées. Les équipements rouillés, déformés, endommagés ou présentant des caractéristiques inférieures seront refusés.

Le soumissionnaire devra joindre à son offre les fiches techniques, photographies ou tout autre document permettant de vérifier les caractéristiques et la qualité des équipements proposés.

4. Délai et lieux de livraison

Les fournitures seront livrées sur les sites maraîchers de **Zabout et Khourma**, dans le département de Kimiti, province du Sila.

Le soumissionnaire précisera dans son offre le délai nécessaire pour livrer l'ensemble des équipements. Les frais de transport, de manutention et de déchargement devront être intégrés dans l'offre financière.

Le délai proposé par le fournisseur retenu deviendra un engagement contractuel à compter de la notification du marché ou de la réception du bon de commande.

5. Contrôle et réception

A la livraison, une commission désignée par l'OHDEL vérifiera les quantités, les dimensions, le poids, l'état et la conformité des équipements.

Le contrôle portera notamment sur :

- Le nombre de rouleaux et de barres ;
- La longueur et la hauteur du grillage ;
- Les dimensions des mailles ;
- Le diamètre des fils ;
- Le poids des rouleaux ;
- La qualité de la galvanisation ;
- La longueur et l'état des profilés UPN.

Tout équipement manquant, endommagé ou non conforme sera refusé et remplacé par le fournisseur, à ses frais, dans le délai fixé par l'OHDEL.

La réception définitive sera prononcée après la vérification complète des fournitures et la signature du procès-verbal de réception.

6. Composition du dossier de soumission

6.1.Dossier administratif

Le dossier administratif devra comprendre :

- Le registre de commerce ;
- L'autorisation d'exercer ;
- Le numéro d'identification fiscale (NIF) ;
- Une attestation fiscale valide ;
- Une attestation CNPS valide, le cas échéant ;

- Une attestation de non-faillite ;
- Un relevé d'identité bancaire au nom du soumissionnaire ;
- Une attestation d'inscription à la Chambre de commerce, le cas échéant.

Toutes les pièces devront être valides à la date limite de soumission.

6.2. Offre technique

L'offre technique devra comprendre :

- Une présentation du soumissionnaire ;
- Les caractéristiques des équipements proposés ;
- Les fiches techniques disponibles ;
- La marque, l'origine et les photographies des produits ;
- Le délai de livraison proposé ;
- Au moins trois références de fournitures similaires, accompagnées de preuves ;
- Un engagement à remplacer les équipements non conformes.

La simple reprise des spécifications du présent TDR, sans document permettant de vérifier les caractéristiques annoncées, ne sera pas considérée comme suffisante.

6.3. Offre financière

L'offre financière devra être présentée conformément au cadre de devis annexé au présent TDR.

Elle devra être :

- Etablie en francs CFA ;
- Datée, signée et cachetée ;
- Détaillée par article ;
- Présentée hors taxes et toutes taxes comprises ;
- Valable pendant au moins 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Les prix proposés devront inclure l'ensemble des frais liés à la fourniture et à la livraison des équipements.

7. Critères d'évaluation

La sélection reposera sur une pondération de :

- 70 % pour l'offre technique ;
- 30 % pour l'offre financière.

7.1. Evaluation technique

Critères	Points
Conformité des équipements aux spécifications techniques demandées	40
Qualité des fiches techniques et preuves de conformité	15
Expérience dans des fournitures similaires	20
Délai et organisation de la livraison	15
Garantie de remplacement des équipements non conformes	10
Total	100

Seules les offres ayant obtenu une note technique minimale de 70 points sur 100 seront admises à l'évaluation financière.

Toute non-conformité importante concernant les dimensions, le poids, le diamètre, la galvanisation ou les quantités demandées pourra entraîner le rejet de l'offre.

La note technique pondérée sera calculée comme suit :

Note technique pondérée = note technique obtenue ÷ meilleure note technique × 70

7.2. Evaluation financière

L'évaluation financière portera uniquement sur les offres ayant atteint le seuil technique requis.

La conformité du devis et l'exactitude des calculs seront vérifiées. En cas de contradiction :

- Le prix unitaire prévaudra sur le montant total ;
- Le montant en lettres prévaudra sur le montant en chiffres.

Toute offre financière non conforme au cadre de devis fourni par l'OHDEL pourra être rejetée.

La note financière sera calculée comme suit :

Note financière = montant de l'offre recevable la moins-disante ÷ montant de l'offre évaluée × 30

7.3. Note globale

La note globale sera calculée comme suit :

Note globale = note technique pondérée + note financière

Le marché sera proposé au soumissionnaire ayant obtenu la meilleure note globale, sous réserve des vérifications administratives et techniques nécessaires.

8. Modalités de soumission

8.1. Retrait du dossier

Le présent TDR et le cadre de devis peuvent être téléchargés gratuitement sur le site officiel de l'OHDEL : <https://www.ohdel.org/poste/appele-offres-fourniture-grillage-sila-2026/>

Les deux documents seront disponibles directement sur la page consacrée au présent appel d'offres.

8.2. Mode de soumission

Les offres doivent être soumises exclusivement en ligne, à travers le formulaire accessible sur la même page de l'appel d'offres, au plus tard le : **21 septembre 2026 à 23h59, heure locale.**

Aucune offre transmise par courriel, courrier, dépôt physique ou tout autre canal ne sera acceptée.

8.3. Contenu du dossier de soumission

Chaque soumissionnaire devra téléverser trois fichiers distincts :

- Le dossier administratif ;
- L'offre technique ;
- L'offre financière comprenant le cadre de devis dûment rempli, daté, signé et cacheté.

Les documents devront être lisibles, complets et clairement nommés. Ils seront transmis au format PDF.

8.4. Confirmation de soumission

Il appartient au soumissionnaire de vérifier que son offre a été correctement transmise avant la clôture de l'appel d'offres.

8.5. Recevabilité des offres

Toute offre incomplète, non signée, non conforme ou transmise par un canal non autorisé pourra être rejetée.

Aucune offre reçue après le **21 septembre 2026 à 23h59** ne sera acceptée.

Les offres resteront valables pendant au moins 90 jours à compter de la date limite de soumission.

L'OHDEL se réserve le droit de vérifier les références, les caractéristiques techniques et toute autre information fournie par les soumissionnaires.

9. Dispositions contractuelles

Le fournisseur retenu devra respecter les quantités, les spécifications techniques et le délai de livraison convenu.

Tout équipement ne répondant pas aux caractéristiques indiquées dans l'offre et le contrat devra être remplacé, sans frais supplémentaires pour l'OHDEL.

Le paiement sera effectué suivant les modalités prévues dans le contrat et après réception conforme des fournitures.

10. Droit de réserve

L'OHDEL se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, d'annuler la procédure ou de ne pas donner suite à l'appel d'offres avant l'attribution du marché, sans encourir de responsabilité envers les soumissionnaires.

Toute fausse déclaration, tentative d'influence, fraude, collusion ou corruption entraînera le rejet de l'offre concernée et pourra donner lieu à d'autres mesures prévues par les procédures de l'OHDEL.

Fait à N'Djamena, le 11 septembre 2026

Pour OHDEL

Le Coordinateur national



Mouyadine Mahamat Sabour

Annexe : Cadre de devis sous format Excel